

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 25/03/2015 réuni en séance ordinaire à la salle de l'Ancienne Ecole à 20 h 30

Présidé par : Jacques NIVON, Maire

Secrétaire de séance : Marie France CORREARD

PRESENTS: Jacques NIVON

Jean François FAURE

Marie France CORREARD

Marie BODY

Emile MALLET

Daniel GRANDIN

Fabrice ARNAUD

Bernard DUCROS

Ernst LOPES CARDOZO

Gérard NELH

1 – PREAMBULE

En préambule à l'exposé du projet de budget communal pour l'année 2015, le Maire indique que les gestions rigoureuses des années précédentes permettent d'aborder sereinement cette année 2015. Daniel Grandin, ancien adjoint aux finances, doit en être remercié. Le Maire remercie également Cécile pour avoir trouvé le temps et la patience d'expliquer aux nouveaux élus les grandes lignes de la comptabilité publique.

Ce projet de budget a été élaboré par plusieurs séances de travail avec la commission des finances et l'ensemble du Conseil. Il a également été présenté longuement à Mme Girodolle, inspectrice des finances publiques, responsable de la trésorerie de Rémuzat.

2 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Cécile Gauthier présente le compte administratif 2014. Globalement, il est conforme aux prévisions qui avaient été notées au budget 2014. Le Maire se retire et demande au premier adjoint de procéder au vote d'approbation de ces résultats : 9 voix pour.

3 – EXPOSE DU PROJET DE BUDGET 2015

Cécile et Jacques présentent ce projet. Les points importants sont :

- Mise en place d'un prêt à court terme (48 mois) de 80.000 € pour payer la TVA versée aux entreprises pour les travaux de la STEP et de l'extension du réseau d'assainissement collectif
- Autofinancement de la part communale des travaux d'assainissement pour garder une possibilité d'emprunt pour des projets à venir
- Légère augmentation des taux d'imposition pour maintenir l'effort fiscal de la commune, notion qui va devenir prépondérante dans l'attribution des subventions.

Après discussion, Le Maire demande de voter :

- Augmentation des taux d'imposition communaux : Taxe d'habitation passe de 14.82 % à 15.30% et la taxe foncière bâtie passe de 6.5 % à 7 % : Pour 7 voix, 3 abstentions
- Approbation de la proposition de Budget pour l'année 2015 : Pour 9 voix, une abstention

4 – SDAEP

Lors du dernier Conseil, il a été délibéré sur le choix du bureau d'études et le montant de ses honoraires. Pour les dossiers de demande de subvention, il est nécessaire de délibérer sur le montant de l'ensemble de l'opération, à savoir :

Assistance maîtrise d'ouvrage : 3.552,50 € HT

Honoraires BET : 19.980,00 € HT

Frais divers : 5.883,00 € HT

Total : 29.415,50 € HT, arrondi à 29.000 € HT, soit 34.800 TTC

Le Conseil approuve à l'unanimité.

5 – ENS

Claire Robert a démarré son stage sous la responsabilité d'Aurélie Carod du PNR Baronnies Provençales chargée d'assister la commune dans la mise en place de ce projet. Il a été convenu d'une réunion fin Mai avec la commission ENS afin de permettre à cette jeune stagiaire de s'imprégner du dossier.

6 – SITE INTERNET COMMUNAL / BULLETIN MUNICIPAL

La mise en place du site avance et il sera rapidement opérationnel. Marie France prépare la deuxième édition du bulletin communal dont la diffusion est programmée pour fin Mai.

7 – EXPOSITION SUR LA LAVANDE (programmée pour l'été 2015)

Bernard Ducros, initiateur de cette manifestation, présente son projet et indique, que malgré un large soutien financier de l'ASPDA, il a du mal à équilibrer son budget. Après discussion, il est convenu qu'il continue sa prospection pour trouver de nouvelles aides et un nouveau point sera fait ultérieurement.